

Communiqué du Conseil Municipal

20 mai 2011

Conseil réuni au complet.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril 2011.

Le Conseil des jeunes a été invité à présenter ses propositions au Conseil municipal. Elles concernaient principalement des améliorations de notre environnement : pose de panneaux de sensibilisation au tri, ramassage des déchets, protection de la nature. En matière de travaux la remise en état de l'agorespace a été demandée avec ajout de paniers de basket et remplacement des filets. Des modules supplémentaires sont attendus au skatepark, avec un système de sécurité. L'idée d'un terrain de cross réservé aux VTT est soumise. Les enfants soulèvent également les problèmes de sécurité pour les piétons qui empruntent la montée de la Cure et proposent de créer des trottoirs. Les nuisances sonores qu'engendrent les motos de cross sont également évoquées, en ajoutant que leurs conducteurs n'ont pas de respect pour les riverains, empruntent les rues à des vitesses excessives, et ne respectent pas l'interdiction de circuler dans les chemins concernés par les ENS.

M. le Maire les remercie vivement pour leur travail.

ENQUETE PUBLIQUE SALAISON CARREL

Compte tenu du volume de production, l'entreprise Carrel est tenue de soumettre à enquête publique l'autorisation d'exploiter la salaison. Elle débutera le 30 mai prochain, le dossier est consultable en mairie et des permanences du commissaire enquêteur sont prévues. A la lecture du dossier, les services vétérinaires n'ont rien trouvé à redire sur les conditions d'exploitation. A l'issue de la procédure le Conseil émettra un avis.

PERSONNEL

COS 38 Le Conseil Municipal décide d'adhérer au COS 38. Une extension sera soumise aux associations intéressées pour leur employé.

Remplacement d'été du personnel technique un recrutement sera opéré. Une cellule de recrutement est formée par Hervé Deschamps, Chahid El Amine et Patrick Chollier.

Remplacement de Mme Pidron Suite au départ en retraite de Mme Pidron, il convient de la remplacer à la cantine. Mme Antoine donne un compte rendu de l'entretien organisé avec les agents communaux qui ont postulé, et la nouvelle organisation des services. Elle précise qu'il est convenu d'un essai pour 2 mois, et qu'en fonction du bilan la situation sera ajustée pour la rentrée.

TRAVAUX

Point sur les travaux en cours

- L'entreprise Brunet doit terminer les travaux d'adduction d'eau des fontaines la semaine prochaine.
- La société SNPJ doit venir réparer la plomberie du wc pour handicapés situé à l'entrée du parc de la mairie.
- L'aménagement de sécurité de la RD 65 est pratiquement terminé. L'abri bus sera mis en place en juin, et les plantations en septembre.
- Le Conseil Général de l'Isère a validé l'emplacement du futur giratoire, environ 100m après la dernière maison sur la gauche, à la sortie du hameau du Moulin d'Avaux.

Dégradations

Des dégradations sont régulièrement constatées sur la commune. La dernière en date étant celle de la clôture du plateau du groupe scolaire qui n'a pas tenu une journée. Ceci pour ne pas avoir à faire le tour pour aller chercher des ballons. Des devis seront demandés pour un complément de filet sur l'agorespace.

L'allée et le parc de la mairie étant régulièrement empruntés par les scooters et motos alors qu'un arrêté l'interdit, le Conseil décide de fermer le portail tous les soirs à partir de 18h pour ouverture à 7h le lendemain, avec pose d'un tourniquet dans l'abri bus.

Le Conseil autorise le trésorier à entamer un recours auprès du responsable des dégâts constatés par la gendarmerie au camping afin de recouvrer la somme de 1 050 €.

Règlement des marchés publics Le Conseil municipal adopte la proposition de règlement des marchés publics qui sera applicable sur la commune.

Eglise Le Conseil approuve le dossier de consultation et charge M. le Maire de lancer une procédure de MAPA (30 mai au 16 juin) pour aménagement de l'accès aux handicapés.

Groupe scolaire La Commission d'appel d'offres a retenu la proposition de l'entreprise Stores innovation pour remplacement de tous les stores du groupe scolaire. Le marché s'élève à 15 740 € HT avec l'option treuil et manivelle.

Salle des fêtes Le Conseil réfléchit à l'amélioration du système de chauffage. M. El Amine est chargé du dossier.

Stade Le Conseil accepte le devis de l'entreprise DOTHAL pour pose d'un programmeur d'arrosage du stade en soirée et/ou la nuit, d'un montant de 500 € HT.

Scierie Afin que le bâtiment soit utilisable, des travaux minimum d'électricité sont nécessaires. Pour ce faire, le Conseil approuve le devis de 720 € HT de l'entreprise Casella.

ONF M. le Maire présente la facture de l'ONF pour le nettoyage du pré de la grande fontaine qui a représenté 8 jours de travail et qui s'élève à 4 800 € TTC.

URBANISME

Extension du village Le dossier a été retravaillé par le cabinet d'urbanisme. Le nouveau projet propose un aménagement en une seule phase avec cette fois un delta qui devient positif au bout de la démarche. M. Lajoie rappelle que 85% de la surface appartient à des propriétés privées conviés à une réunion prévue jeudi 26 mai en mairie.

AVAP La commune dispose d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager. Le Grenel II de l'environnement prévoit qu'elle devra être remplacée par un document appelé Aires de Valorisations de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui devra être compatible avec le Plan Local d'Urbanisme, ce qui obligera certainement les communes à le modifier également. Une commission de travail composée de représentants des collectivités, EPCI, associations qualifiées au titre de la protection du patrimoine, du préfet, du directeur régional des affaires culturelles et celui de l'environnement, de l'aménagement et du logement sera mise en place.

Aire de retournement de Marignieu Pour finaliser la procédure d'enregistrement de l'aire de retournement pour la collecte des ordures ménagères, le Conseil accepte de lancer une procédure d'enquête publique qui durera 15 jours.

FINANCES

Subventions aux associations Mme Albizzi rend compte de la procédure adoptée cette année pour préparer le vote des subventions aux associations. Chaque association a reçu un dossier à compléter et à commenter au cours d'un entretien. La commission propose d'attribuer la subvention en mai ou en septembre selon le fonctionnement de l'association :
Mai : 120 € à l'association Hiéroise de défense de l'environnement, 500 € à l'art floral, 720 € à la FNACA – la truite de l'Amby – Les fervents de la St Hubert – Club amitiés et loisirs – 1 000 € au comité des fêtes – 5 000 € au comité d'aide aux cheveux blancs.
Septembre : 720 € à patrimoine et savoir faire traditionnels – La gymnastique féminine – Le chant du loup, 3 420 € au Sou des écoles.

Des subventions exceptionnelles de 540 € et 1 500 € seront respectivement versées au Club amitiés et loisirs pour fêter ses 30 ans d'existence, et à la Ribambelle.
De nouveaux contacts seront pris avec les associations qui ont un dossier incomplet ou sans rencontre avec la commission afin de réfléchir sur le montant de leur subvention.

Subventions aux associations caritatives Le Conseil valide le choix du CCAS, soit :
750 € pour ADMR du Val d'Amby, Centre des soins infirmiers des Lauzes – 650 € Envol autisme Isère – 450 € APAIRL – 350 € SSIAD – 200 € Les quatre A.

Participation de Verna aux frais scolaires Au vu du calcul des frais de fonctionnement, il sera réclamé 14 625€ à la commune de Verna pour 24 enfants inscrits à la rentrée.

Cantine Un dossier présentant les frais de fonctionnement de la cantine a été soumis à la commune de Verna soit 22 000 €, auxquels s'ajoutent pratiquement 7 000 € en investissement, pour acquisition de matériels (fourneau, réfrigérateur, mobilier).

Centre médico scolaire Le Conseil accepte de verser 144 € au Centre médico scolaire de la Tour du Pin auquel la commune est rattachée lorsqu'un élève a besoin d'un suivi.

MATERIEL

Les achats de PC portable (499€) pour la Maison du Patrimoine, et présentoirs à dépliants pour le musée (191€) sont acceptés par le Conseil. Il décide d'acquérir un groupe électrogène (534€) et un poste à souder (335€) pour le service technique.

QUESTIONS DIVERSES

Encaissement de chèques : encaissement de chèques, soit 3125€ établis par la SMACL en remboursement des dégâts sur la croix de St Etienne et le local technique du musée ; 123€ d'ERDF, et 30 000 € du Crédit Agricole pour participation aux travaux du musée.

Collège : la participation au frais de fonctionnement du gymnase du collège de Crémieu s'élève cette année à 6 080.41 €.

CDRA : Le Conseil sollicite l'aide du Conseil Général et du Conseil Régional afin de subventionner le programme culturel 2011 de la maison du patrimoine.

Chèque jeune : Le Conseil Général met en place une contre marque qui permet d'accéder aux musées, d'obtenir des réductions pour assister à des manifestations culturelles ou sportives. Le Conseil souhaite s'y associer.

Vogue 2011 : M. le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 18 mai dernier. Des animations auront lieu autour de la vogue samedi 2 juillet, avec concours de pétanque barbecue et buvette organisés par les vétérans de l'USVA, et bal avec buvette le soir dans la cour de la maternelle organisés par le Comité des fêtes. Les riverains seront avertis de la gêne occasionnée par l'installation des manèges.

Pour terminer, le Maire donne lecture du courrier de remerciements du Maire de Saint Romain de Jalionas pour l'accueil qui a été réservé à son conseil lors de la visite du musée.

Prochaine réunion : 17 juin